

## Le message du Président de la République

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les diffuseurs,  
Mesdames et Messieurs les professionnels et les représentants du monde de la presse,  
Et vous tous chers amis,

Je suis heureux de pouvoir m'adresser à vous, et plus particulièrement aux diffuseurs de presse, à l'occasion du Congrès national annuel de l'UNDP.

Je n'oublie pas qu'en 1995, j'avais participé à votre Congrès, à l'époque comme ministre de la communication. Rien de ce que j'avais dit alors sur le métier de diffuseur n'est caduque : ni votre rôle pour la démocratie, ni votre rôle pour la presse, et pas davantage votre rôle pour l'animation sociale et économique du pays.

Pour un quartier, pour un village, et particulièrement en milieu rural, la disparition d'un diffuseur de presse, c'est un drame. Pour la presse, c'est une catastrophe. Car si la distribution n'épuise pas tous les problèmes de la presse écrite en France, elle constitue certainement un problème prioritaire, sinon le principal.

Je ne crois pas qu'Internet bouleverse ce diagnostic. Bien sûr, le web est un vrai défi pour la presse écrite. Il l'oblige à revoir ses modèles économiques, ses projets éditoriaux, le rapport avec ses lecteurs. Et l'État doit veiller, pour sa part, à ce que la presse numérique ne soit pas dans une situation juridique et fiscale inégale par rapport à la presse papier : la démocratie et le pluralisme l'exigent. **Mais le papier, c'est ma conviction profonde, a encore de l'avenir devant lui.**

**C'est pourquoi la distribution constitue l'un des chantiers majeurs de réforme issus des États généraux de la presse.**

**Il faut, d'une part, que la presse quotidienne soit portée aussi massivement que possible.** En exonérant totalement le portage de charges sociales patronales et en dégageant 70 millions d'euros, contre huit actuellement, en faveur de l'aide directe au portage, l'État engage des moyens considérables pour développer ce mode de distribution, le seul qui soit adapté aux abonnements de presse quotidienne. Naturellement, les diffuseurs ont leur rôle à jouer dans ce plan de développement du portage.

D'autre part, **il faut profondément moderniser le régime de la vente au numéro.** Et pour cela remettre les choses à l'endroit, c'est-à-dire **mettre le diffuseur au centre** et non pas à la dernière roue du carrosse. Cela signifie : changer les conditions du métier, c'est-à-dire en faire un métier tourné vers le public et vers la vente ; revaloriser significativement la rémunération des diffuseurs ; et augmenter la taille du réseau.

Votre président vous a rendu compte en détail des modalités par lesquelles nous entendons, État et profession ensemble, mener à bien cette réforme :

- **à court terme, mission de six mois confiée à Arnaud de Puylfontaine** pour développer l'assortiment, plafonner les invendus, permettre à ceux qui le souhaitent d'exposer les gratuits, mettre en place un système de rémunération plus incitatif à la vente, et procéder aux investissements informatiques nécessaires pour que le système d'information soit au service d'un ajustement en temps réel du tirage, de l'exposition et des ventes plutôt qu'au service de la gestion des invendus ;

- **à moyen terme, parce que cela prend du temps, nous le savons tous, réorganisation de la chaîne de valeur pour augmenter significativement la part de votre rémunération ;**

- **dans l'intervalle**, pour enrayer la fermeture des points de vente, en particulier des points de vente spécialisés, revaloriser votre métier et manifester notre confiance dans son importance et dans son avenir, **soutien massif de l'État aux diffuseurs** au travers d'un renforcement et d'une accélération de l'aide à la modernisation des points de vente ainsi que d'un allègement de vos charges sociales personnelles.

Je souhaite également que l'on réforme profondément le Conseil supérieur des messageries de presse, dans lequel vous n'êtes même pas représentés. Il incombe en effet à ce Conseil d'assurer

que cette modernisation indispensable de la distribution de la presse s'effectue dans le respect du pluralisme et sans arbitraire. Pour cela, sa composition et ses compétences doivent être revues.

Au-delà de ces mesures, dont nul ne peut contester l'importance, **je veux surtout insister sur le contexte général dans lequel elles s'inscrivent**, celui d'un investissement massif de l'État, sur une durée de trois ans, dans le secteur de la presse, pour lui permettre d'accomplir les réformes qu'elle doit impérativement mener pour surmonter la triple crise qui la frappe : crise de ses handicaps passés, crise du numérique, crise économique liée à la chute des revenus publicitaires.

**Ces réformes et cet investissement, nous les mènerons ensemble** : État et profession réunis. D'abord, parce qu'il s'est dégagé des États généraux un esprit nouveau, fait de concertation, de bonne foi, d'intelligence collective, de volonté commune de prendre à bras le corps les problèmes, et je souhaite que cet esprit perdure. Il est une clé essentielle de la réussite. Ensuite, parce qu'aucun des problèmes de la presse écrite ne peut être réellement et durablement résolu sans la participation directe des acteurs de la profession. L'État apportera tout son soutien au processus, mais ne peut le mener à votre place.

Au terme de ces États généraux, et alors qu'un important programme de réformes s'engage dans votre secteur, voilà ce que je souhaitais vous dire ce soir, par l'intermédiaire de votre président, en le remerciant de m'avoir proposé de vous adresser un message.

Bon congrès à tous.

**Nicolas Sarkozy**